



Paris, le 23 juin 2020

Communiqué de presse du Collège des garants Septième session

Le collège des garants se réjouit de la tenue en présentiel de cette 7ème session, qu'il avait appelée de ses vœux. Elle s'est déroulée dans de parfaites conditions de sécurité sanitaire grâce à l'implication remarquable des services du CESE qui ont contribué à sa réussite.

Pour répondre aux demandes formulées en intersession par les citoyens sur la plateforme JenParle et soucieux de veiller à la pluralité des expressions, le collège des garants a soutenu la possibilité offerte aux citoyens de faire figurer dans le rapport final les points de vue divergents sur les commentaires accompagnant les transcriptions légistiques, comme c'est le cas pour les expressions alternatives minoritaires.

Les garants sont intervenus au cours de cette session pour garantir le bon déroulement des votes et la validité des scrutins et se sont félicités que les citoyens aient pu bénéficier d'un temps supplémentaire pour se prononcer sur les sujets qu'ils souhaitaient soumettre au référendum.

L'organisation des débats et l'instauration d'un temps de parole limité dont ils ont assuré le décompte ont permis de tenir les délais impartis dans le respect de la pluralité des points de vue et du débat contradictoire.

Le collège des garants prend acte de la bonne tenue globale de cette première expérience de convention citoyenne.

Contact presse :

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr